VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE —DE— RECEVEUR.

Mme A. Swanson versus Mutual Realty & Loan Corporation.

No 63,304—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, le 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 31 décembre 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé, s'étendant et étant dans le fond du second district de cette ville, désigné par le numéro seize de l'ilet numéro quarante quatre et borné par la Promenade Carondelet, les rues Galvez St Louis et Johnson, mesurant vingt huit pieds de face à la rue St Louis sur soixante seize pieds de profondeur et face à la rue Johnson, desquelles il forme l'encoignure, d'après un plan par Allou d'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853 et déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier le 10 octobre 1853, les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, connu comme les Nos 2101 et 2103 rue St Louis, contenant de chaque côté trois chambres, hangar, citerne, etc., banquettes et cours pavées.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Piété, Morales et Désiré, mesurant chacun vingt-six pieds quatre pouces et demi de face sur la rue Désiré par cent vingt pieds de profondeur parallèles et désignés par les Nos neuf et dix sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, daté le 2 décembre 1869.

3° Un certain lot de terre, situé, s'étendant et étant dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro dix de l'ilet numéro six, qui est borné par les rues Moreau (ou Chartres), Casacalvo ou Royale), Forstall et Reynes, sur un plan fait par C. A. De Armas, daté le trente septembre 1869, et déposé dans le bureau de T. Guyol, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt six pieds quatre pouces et trois lignes de face sur la rue Forstall par soixante et onze pieds six pouces de profondeur.

EFFETS MOBILIERS.

Le même jour après la vente des propriétés foncières, nous offrirons un lot d'effets mobiliers et contenu d'un bureau consistant d'un coffre-fort, "Remington Typewriter" et meubles de bureaux No 406 Bâtisse Hennen où ils peuvent être inspectés. Aussi un lot de billets dûs à la corporation.

Conditions—Comptant. Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant James E. Gilason, notaire; un dépôt comptant de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

D. M. Sholars, avocat pour le Receveur.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

J. P. Hecker.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence de choix et de valeur du Premier District.

Une chance pour placement

No 939 rue Julie, entre les rues Baronne et Dryades.

Succession de Mme Elizabeth Haas, femme de John Baker.

No 63,724—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

A L'ENCAN

Jeudi, le 7 février 1901.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—le JEUDI 7 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 31 décembre 1900, par l'Hon. T. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et y appartenant de cela situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Julia, Girod, Baronne et Philippe et mesurant vingt cinq pieds de face sur ladite rue Julie par une profondeur entre lignes parallèles, d'à peu près 95 pieds 10 pouces le dit lot est désigné par le No 88 sur un plan fait par R. Delsfield, ingénieur civile et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, anciennement notaire en cette ville.

Etant la même propriété acquise par Mme Elizabeth Haas, femme décédée de John Baker, par achat de Mme Eveleen Kohn femme de Victor Meyer, par acte pardevant James Fahey, notaire, le 28 octobre 1892 et enregistré dans le bureau des Transferts, livre 145, folio 472.

Les améliorations ci-dessus consistent en une bâtisse en briques à deux étages et mansarde, contenant douze chambres ou plus et pouvant obtenir un bon loyer, ayant toutes les commodités à une distance de marché à la rue Canal à proximité des églises, marchés, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 janv—6 13 20 27—fév 3 7

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE

617 avenue des Champs-Elysées, à l'encan, JEUDI, 14 Février 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 731 rue Commune. JEUDI, le 14 février 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, alors en congé, daté le 9 octobre 1900, et selon un ordre supplémentaire de la Division C, daté le 2 janvier 1901, dossier No 62,823 pour le compte de la succession d'Oscar Isaserat à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 747 borné par les rues des Champs Elysées, Marigny, Derbigny et Claiborne, le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, daté le 23 mai 1873 et mesurant 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue des Champs Elysées sur 111 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois couvert en ardoises, connu comme le No 1617 avenue des Champs Elysées, contenant 6 chambres.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses habituelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer en plus les taxes pour 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu Intérieur.
10 janv—10 13 20 27—fév—3 10 14

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés du Quatrième District.

BIEN LOUEES.

John J. Wegmann et als vs Peter Wegmann, tuteur datif et als.

No 63,265—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI 29 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 décembre 1900 et signé le 18 décembre 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage double 715 et 717 rue Pleasant, entre les rues Annonciation et Chippewa, retiré de la rue et contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par le No 3 et mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le joli cottage double Nos 711 et 713 rue Pleasant contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté et plus loin décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par la lettre "A", ledit lot ou portion de terre commençant à une distance de 89 pieds 6 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant 31 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 58 pieds entre lignes égales et parallèles.

3° Le joli cottage double, 707 et 709 rue Pleasant, contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté et plus loin décrit comme un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par la lettre B; ledit lot ou portion de terre commence à une distance de 58 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant 31 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Pleasant la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 58 pieds entre lignes égales et parallèles.

4° Le joli cottage simple 719 rue Pleasant, retiré de la rue et contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant Chippewa Harmonie et Annonciation désigné par la lettre G et mesurant 16 pieds 10 pouces de face sur la rue Pleasant par la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles.

Toutes les propriétés ci dessus sont bien louées et comme placements seront d'un bon rapport. Une rare occasion pour un homme de petits moyens d'acquérir des propriétés foncières de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs payables à 1, 2 ou 3 ans après leur date, à leur option, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de date jusqu'au paiement, et lesdits billets devant être garantis par lien de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles et habituelles de sécurité, les acquéreurs payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant au prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. H. McCaleb, Jr, et J. B. Rosser, Jr, avocats
29 dec—29 30—janv 6 13 20 27 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

1237-1239 RUE BARONNE

Entre les rues Clio et Erato,
Un joli Cottage Double Toujours Loué.
Succession de Mary Jane Alexander.

No 62,468—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 22 janvier, 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 décembre 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus dite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le joli cottage double Nos 1237 et 1239 rue Baronne, entre les rues Clio et Erato, retiré de la banquette par une jolie barrière en fer et contenant de chaque côté galerie sur le devant, 7 chambres, chambres à bain, hangar, citerne etc., et plus loin décrit comme une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Clio et Erato, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant 35 pieds 3 pouces plus ou moins de face à la rue Baronne sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles étant composé de l'ent er du lot No 11 et 8 pieds 7 pouces 5 lignes du lot No 10 plus près de la rue Erato, d'après le plan déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville comme plan No 172.

Cette propriété est toujours louée à une bonne classe de locataires et est un placement de mérite.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets de 1 et 2 ans portant intérêt de 7 pour cent par an de date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et habituelles et l'acquéreur payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 déc—16 23 30—jan 6 13 20 22

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un emplacement de commerce désirable,

CE COTTAGE SIMPLE,

No 3341 Avenue Tulane, encoignure de l'avenue Hagan, borné par les rues Rendon et d'Hémécourt.—Dans la succession de Tonina Cialla, femme de Peter Ramsa—No 63,661, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI le 22 janvier 1901 à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 17 décembre 1900 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et bâtisses qui s'y trouvent et privilèges, etc., situées dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues D'Hémécourt, Rendon et l'avenue Hagan, désignés comme lots Nos 9 et 10 sur un devis daté le 19 avril 1844, par S. G. Del'Isle, annexé à un acte pardevant John Besoich Jr, notaire, sur la dite date, d'après lequel le lot 10 forme l'encoignure de l'avenue Hagan et l'avenue Tulane. lot No 9 est contigu et mesurant ensemble 60 pieds de face à l'avenue Tulane ou 30 pieds chaque lot par une profondeur irrégulière, ledit encoignure lot 10 mesurant 111 pieds et 1 ligne de profondeur, et fait face sur l'avenue Hagan et 05 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rendon, la ligne la séparant dudit lot du lot 9 le dit lot 9 mesurant 105 pieds 7 pouces sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 103 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Rendon et les dits lots mesurant chacun 29 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du fond faisant face sur D'Hémécourt.

Les améliorations là-dessus consistent en un cottage simple portant le No 3341 avenue Tulane et contenant 5 chambres, dépendances, citerne et un jardin.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant à l'option des acquéreurs balance en billets payables à un et deux ans garantis par liens de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles d'hypothèques et de sécurités. L'acquéreur payant toutes les taxes pour 1901 et devant faire un dépôt de 10 0/0 et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant John Barorich, Jr, notaire.
19 déc—19 23 30—janv 6 13 20 21 22

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon placement de propriété dans le Premier District, Nos 432-34 rue Howard et Nos 1228—30, rue Gravier. Succession de Matthew Gorbach.

No 55,898—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans le dit ordre daté et signé le 2 janvier 1901, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, MARDI, le 12 février 1901, à midi la suivante propriété:

1° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Gravier, Liberté et Perdido, lequel dit lot ou portion de terre mesurant, en mesure américaine, 38 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à ladite rue Howard, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles; étant le tout du lot No 21 et une partie du lot No 22 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 12 mai 1837, et déposé en l'étude de L. Ferrand, alors un notaire en cette ville. Les améliorations portant les numéros municipaux 432 34 rue Howard.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier Franklin, Perdido et Basin, désigné par le No 4 sur un plan par L. Reizenstein, voyer, daté le 5 avril 1858, déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire en cette ville sous le No 300. Ledit lot figure sur ledit plan par le No 4, et a, en mesure américaine, 26 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 68 pieds 8 pouces et est borné dans le fond par une allée commune audit lot et à d'autres, 4 pieds 5 pouces de largeur. Les améliorations portent les Nos municipaux 1228-30 rue Gravier.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance s'il y en a payable en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantie par liens et privilèges de vendeurs sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'honoraires d'avocats et assurance, les acquéreurs devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et assumant le paiement en plus et au dessus du prix d'achat des taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis

Actes de vente pardevant Emanuel L. Weil, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO,

Courtier de propriétés foncières et encanteur, 303 rue Baronne.
6 jan—6 13 20 27—fév 3 10 12

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple 2321 rue Laharpe.

JEUDI, 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, conformément à un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée succession de Arthur Mason, dossier No 62,087 ledit jugement daté et signé le 7 janvier 1901, à l'enchère publique il sera vendu—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Laharpe et Lapeyrouse, étant l'ilet numéro treize; lequel dit lot de terre est désigné par la lettre F, sur un plan fait par Arthur De Armas, daté le 23 avril 1880, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, quatre pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, d'après l'inventaire enregistré. Les améliorations consistent en un cottage simple, couvert en ardoise, 3 chambres, hangar, citerne, etc., banquette pavée.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1900, et de payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant Emile Pomès, notaire. Un dépôt de 25 pour cent est requis au moment de l'adjudication—SMITH & ROSENBERG, Maxwell C. Smith, encanteur, bureau, 312 rue Carondelet.

Emile Pomès et Robert J. Maloney, avocats pour les administrateurs
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, le 31 janvier 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, près Baronne, Nouvelle Orléans, Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 24 décembre 1900, in re, succession de Mary Goodwin, veuve en premier mariage de Alexandre Road et en deuxième et dernier mariage de Charles Spahr dossier No 63,692, nous offrirons en vente et vendrons à l'enchère publique la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent désigné par le numéro cinq de l'ilet numéro cent quarante cinq dans le Cinquième District de cette ville, borné par les rues Elmira, les avenues Pacifique et Sidell et la rue Homer d'après un plan de W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849; le dit lot mesurant trente deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, et portant le numéro municipal 819 avenue Pacifique.

Conditions—Au plus haut enchérisseur pour du comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1900, s'il y en a de dues, et celles de 1901, et les timbres nécessaires du revenu intérieur des Etats Unis et les dépenses de l'acte de vente pardevant Edwin H. Seymour notaire. Un dépôt de vingt pour cent comptant est requis au moment de l'adjudication, d'après inventaire enregistré.

SMITH & ROSENBERG, Maxwell C. Smith, encanteurs, bureau 312, rue Carondelet—W. J. Hennessey, avocat, bureau Bâtisse Denègre.
30 déc—30—jan—6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI le 31 janvier 1901, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières 840 rue Commune, près de la rue Baronne, Nouvelle-Orléans, sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 63,212 dans l'affaire de E. B. Stafford et als vs les mineurs Mary Lunsgeard et als, ledit jugement rendu le 12 novembre 1900 et signé le 16 novembre 1900, nous offrirons en vente à l'enchère publique, les propriétés foncières suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits voies, privilèges et servitudes là dessus, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et Poeyfarré, étant lot No 6, dans l'ilet No 121, et mesurant 20 pieds de face à la rue Annonciation sur 77 pieds de profondeur. Améliorations portant le No 1021 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les Constance, Melpomène, Magasins et Terpsichore, étant lot No 10, de l'ilet No 142 et mesurant 31 pieds de face à la rue Constance sur 127 pieds de profondeur. Les améliorations portant les Nos 1369 et 1373 rue Constance

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs, balance en un crédit de un ou deux ans, pour billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes autres clauses usuelles de sécurités, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat; l'acquéreur ou acquéreurs devant payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U. pardevant Honoré Hosen, notaire, aux frais des acquéreurs Smith & Rosenberg Maxwell C. Smith encanteur Bureau 312 rue Carondelet.
Stafford & Lambert, avocats.
708 rue Union.
30 déc—30—jan 6 13 20 27 31

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents,
Vendu dans toutes les pharmacies.
1 sev 1900—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX.

DANS LE

TROISIEME DISTRICT.

Encoignure de la rue DECATUR et l'avenue LAFAYETTE—Elégant édifice à deux étages, distribué pour magasin et résidence.

2518-2520 RUE DECATUR, entre l'avenue Lafayette et la rue Espagne—Belle bâtisse à deux corps de logis, à un étage.

Succession de Madame Margaret Schatz.

No 61,326—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 23 janvier 1901 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 19 décembre 1900, pour le compte de ladide succession, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, et les rues Decatur, Espagne et Nord Peters, désigné par la lettre B, et mesure 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Decatur, 53 pieds 6 pouces de profondeur sur une première ligne de profondeur la plus près de la rue Espagne, puis 7 pieds sur une ligne parallèle à la rue Decatur, puis 28 pieds 2 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de profondeur et face à l'avenue Lafayette et 8 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à deux étages couverte en ardoises comme magasin et résidence, le rez de chaussée ayant un grand appartement adapté pour l'usage de n'importe quel genre d'affaires et quelque sept chambres au second étage, citerne latrines, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et North Peters, désigné par la lettre A, et mesure, commençant à une distance de 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de l'encoignure Lafayette et Decatur, 30 pieds de face sur la rue Decatur, 54 pieds 6 pouces sur une première ligne de profondeur la plus près de l'avenue Lafayette, puis sur une ligne parallèle à la rue Decatur 7 pieds puis sur une seconde ligne de profondeur de 28 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Lafayette, 81 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée la plus près de la rue Espagne et 23 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une belle bâtisse à deux corps de logis couverte en ardoises, ayant 6 chambres et deux cabinets, hangar, citerne, etc. et connue par les numéros municipaux 2518 et 2520 avenue Lafayette.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, à un crédit de un et deux ans, pour billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et garantis par le lien et privilège du vendeur et hypothèque conventionnelle respectivement sur lesdites propriétés et toutes les autres clauses de sécurités, les acquéreurs assumeront les taxes de 1900, en sus de leur enchère respective, les actes de vente devront être passés pardevant Charles J. Theard, notaire public, qui devront payer les Internal Revenue Stamps et faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication.

John L. Peytavin et S. Wolf, avocats.
23 déc—23 30—janv 6 13 20 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés avantageusement situées,

DANS LES

Quatrième et Sixième Districts.

SUCCESSION DE PIERRE DEVEZE.

No 62,729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux 813 rue de la Commune,

Mercredi, 30 janvier 1901,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 28 décembre 1900, les propriétés ci-après décrites, pour le compte de la susdite succession, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, droits, privilèges et appartenances qui en dépendent ou en quelque sorte y appartenant situé dans le faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, autrefois la ville de Lafayette, par iseo Jefferson dans la ville de la Nouvelle-Orléans dans cette paroisse et désigné par le lot numéro dix neuf dans l'ilet numéro vingt-quatre qui est borné par les rues Neuvième, Harmony, Fulton et Chippewa ledit lot mesure 29 pieds 9 pouces de face à la rue Neuvième, entre les rues Fulton et Chippewa, sur 111 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le plan fait par B. Buisson, le 10 juin 1841 et déposé comme plan numéro vingt-deux dans le livre de plan numéro deux de Wm Christy, autrefois notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage, couvert en ardoises, ayant dix chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 610 rue Neuvième.

2° Deux certains lots de terre situés dans Est Bouligny en cette ville (autrefois la paroisse Jefferson) dans l'ilet borné par les rues Water, Marengo, Levée et Constantinople désignés par les numéros un et deux de l'ilet N, sur un plan du livre de plans de Selim Magner autrefois notaire en cette ville, par acte passé le 5 avril 1865, le lot numéro un forme le coin des rues Water et Marengo et mesure 25 pieds 1 ligne de face sur la rue Water, 108 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Marengo, et 107 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot deux, ledit lot numéro deux 25 pieds sur la rue Water, 107 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot numéro Un et 106 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot numéro Trois. Les améliorations comprennent deux cottages ayant chacun trois chambres et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc., connus par le numéro 408 rue Marengo et No 4085 rue Water.

Termes et Condition—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de Un et Deux ans, représenté par les billets à recevoir desdits acquéreurs, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur les dites propriétés et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement

Les actes de vente doivent contenir la condition qu'en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, ou une partie, l'acquéreur de payer les honoraires d'avocats, à raison de cinq pour cent sur ledit montant, les polices d'assurances et toutes les autres clauses de coutume et de sécurité légales. L'acquéreur de déposer dix pour cent du prix d'adjudication avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier les actes de vente et de payer les Internal Revenue ou taxes de guerre.

Actes de vente pardevant Ant. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.

E. J. Meral, avocat.
30 déc—30—jan 6 13 20 27 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Jordan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 961—Division——Attendu que Matthew F. Jordan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Jordan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL
Greffier.

W. J. Holden avocat.
12 janv—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

Par Estalote & Vaz.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

POUR FAIRE DES

Placements de valeur qui rapportent bien

Bâtisses propres aux affaires dans le Second District,

AUSSI QUELQUES-UNES DANS STORYVILLE, ET DES RESIDENCES.

CARRÉ D'ILET DE VALEUR

Dans le Premier District, borné par les

Avenues Canal et Hagan, Rendon et l'avenue Cleveland.

UNE OCCASION

POUR CEUX QUI VEULENT ACHETER UNE RESIDENCE, OU INVESTIR ET POUR LES CAPITALISTES.

Toutes les Propriétés sont bien situées à proximité des Eglises, Ecoles, Marchés et Lignes de Chars.

JEUDI, 24 JANVIER 1901,

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans, 806 rue Perdido, à 11 A. M.

No 426 rue Nord Remparts.

Nos 1026-1030 rue St-Louis.

No 1040 rue St-Louis et 432-438 rue Nord Remparts.

Nos 1034-1036 rue St-Louis.

No 430 rue Nord Remparts.

Nos 600-602 rue Nord Remparts et No 1041 rue Toulouse.

Nos 1031-1035-1037 rue Toulouse.

No 322 rue Nord Remparts.

Nos 216-218 rue Marais.

Carré d'Ilet rue du Canal.

Nos 1825-1827 rue Douane.

PAR ESTALOTE & VAZ—Edward J. Vaz Encanteur—Bureau 1407, rue du Canal—Le JEUDI, 24 janvier 1901 à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 806 rue Perdido, en vertu de et conformément à un ordre donné daté et signé le 13 décembre 1900 par l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Santiago Garcia Hevia, No 63 060 du dossier de la dite cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages là dessus appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Louis, Conti et Bourgogne, mesurant vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes de face à ladite rue des Remparts, sur cent vingt pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné sur la ligne du côté de la rue Conti par la propriété autrefois appartenant à la Hebrew Congregation Shangarrai Chassed et désignée par le No 426 de la rue Nord Remparts. Etant la même propriété obtenue par feu Santiago G. Hevia par achat de la Hebrew Congregation Shangarrai Chassed le 7 mai 1881 par acte pardevant Andrew Hero Jr notaire.

Les améliorations, No 426 rue N. Remparts comprennent une maison de bois à toiture d'ardoise avec bâtisse à deux étages dans le fond; contenant, en tout, galerie, chambre de mansarde, deux cabinets et quelque sept chambres; dans la cour un hangar, deux citernes, etc; allées, cour et trottoir pavés. Le tout élevé, et en excellent état

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, placé et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Bourgogne, Remparts et Conti, mesurant trente neuf pieds six pouces de face à la rue St Louis sur soixante et un pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles. Etant la propriété qui a été acquise par feu Santiago G. Hevia, par achat de la succession de J. P. Lientaud le 28 juillet 1883, par acte pardevant Amédée Ducatel, anciennement notaire en cette ville

Les améliorations, Nos 1026, 1030 rue St-Louis, comprennent une façade en briques, avec toiture en ardoises; cottage double, contenant de chaque côté trois chambres, dans le fond une bâtisse en briques à deux étages, qui contient une galerie et deux chambres de chaque côté, dans la cour citerne et hydrants; cour, allées de côté et trottoir pavés. Le tout en bon état et loué à $30 par mois.

3° Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Remparts, Bourgogne et Conti, désigné par la lettre A sur un plan tracé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1879, et annexé à un acte de vente de la succession de J. B. Favarde à S. G. Hevia passé pardevant Octave De Armas, ancien notaire de cette ville, le 19 mai 1879; ledit lot mesure, en mesure américaine, trente six pieds dix pouces de face à la rue St Louis sur une profondeur et façade sur la rue des Remparts de soixante et un pieds neuf pouces et six lignes entre lignes parallèles, le tout plus ou moins; ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant de quelque façon sans exception ni réserve aucune.

Les améliorations, Nos 1040 rue St Louis et 432 438 rue N. Remparts, comprennent un magasin et résidence en bois avec toiture en ardoises; contenant en tout un magasin, une hall et trois chambres; dans le fond du terrain se trouve une bâtisse à deux étages, qui contient une galerie et sept petites chambres; dans la cour citerne, hydrant, etc; la cour et le trottoir sont pavés. Le tout en bon état et loué à $41 par mois.

4° Un autre certain lot de terre sur la rue St Louis, contigu au lot ci-dessus décrit et désigné sur ledit plan par la lettre B, mesurant, mesure américaine, trente sept pieds onze pouces et six lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur, entre lignes parallèles, de soixante et un pieds neuf pouces et six lignes, le tout plus ou moins. Ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges, ou servitudes y appartenant, ou en dépendant, sans exception ou réserve quelconque.

Les améliorations No 1034-36 rue St Louis comprennent un cottage couvert en ardoises, contenant quatre chambres, une galerie et deux cabinets. Dans le fond du terrain une bâtisse contenant trois chambres. Dans la cour un hangar, citerne, hydrant, etc., Cour, allée de côté et trottoir pavés. Le tout en bon état et loué $23 par mois

5° Un certain lot de terre, situé se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Louis, Conti et Bourgogne, étant l'ilet No 93 lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Remparts sur cent vingt cinq pieds de profondeur, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les dites améliorations étant désignées par le numéro municipal 430 rue Nord Remparts.

Etant la même propriété que le défunt Santiago G. Hevia, acquit par achat de la Hebrew Congregation Shangarrai Chassed, le 7 mai 1881, par acte pardevant Andrew Hero Jr. notaire en cette ville. Les améliorations No 430 rue Nord Remparts, comprennent un cottage en bois couvert en ardoises, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, contenant en tout vestibule, galeries, office et neuf chambres, dans la cour est un grand hangar avec deux chambres, au dessus; citerne, hydrant, etc; allées, la cour et la banquette pavées. Le tout en bon état et loué pour $30 par mois.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, habitudes, servitudes et dépendances là dessus appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St. Pierre et désigné par le numéro un sur un plan dressé par L. Reinzenstein le 27 juin 1866 formant l'encoignure des rues Remparts et Toulouse et mesurant trente huit pieds, onze pouces de face à la rue Toulouse sur quarante six pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et façade à la rue Remparts. Le tout plus ou moins.

Les améliorations Nos 600 02 rue Nord Remparts et 1043 rue Toulouse comprennent un magasin et résidence en briques couvert en ardoises, contenant magasin, buvette, trois chambres et deux chambres au dessus dans le fond, le gaz partout. Le tout en bonne condition et loué pour $40 par mois, dans la cour est un hangar, citerne, hydrant, etc. La cour la banquette sont pavées

7° Un autre certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, habitudes, servitudes et dépendances là-dessus appartenant situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le même ilet que la propriété ci dessus décrite et désigné sur ledit plan de L. Reizenstein, comme lot No 2, et mesurant cinquante-cinq pieds onze pouces et une ligne et demie de façade à la rue Toulouse sur quarante six pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, plus ou moins le tout en mesure américaine.

Les améliorations No. 1031 35 37 rue Toulouse, comprenant une résidence triple couverte en tuiles; contenant en tout neuf chambres une cuisine, hangar, hydrant, etc., cour et allée pavées. Le tout en bonne condition et loué pour $30 par mois

8° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges là-dessus appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Conti Bienville et Bourgogne et désigné par le No 7 sur un plan dressé par L. J. Pilié, daté le 19 décembre 1835 et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, ancien notaire de cette ville, le 31 décembre 1835 pour référence. Le dit lot mesurant d'après ledit plan vingt six pieds de façade à la rue Remparts sur une profondeur de cent neuf pieds sur la ligne du côté du lot No 6 et cent neuf pieds un pouce sur la ligne du lot No 8 et vingt six pieds deux pouces de largeur dans le fond, plus ou moins, sur une allée commune à lui et à d'autres, comme il est plus complètement démontré en se référant au dit plan, étant la même propriété qui fut acquise par ledit Santiago G. Hevia, décédé, par achat de Jos. G. Hevia le 20 octobre 1883, par acte pardevant Amédée Ducatel ancien notaire en cette ville.

Les améliorations No. 322 rue Nord Remparts comprenant une résidence à deux étages en briques; contenant galeries sur la façade, dans le fond et sur les côtés, latrines office et quelque dix chambres. Dans la cour est un hangar, citerne etc. Le gaz partout, hydrant. Cour et banquette pavées.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Bienville, Tremé et Douane, mesurant [mesure américaine] trente pieds cinq pouces et six lignes plus ou moins de face sur la rue Marais par cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes plus ou moins de profondeur et trente pieds sept pouces et trois lignes plus ou moins de largeur sur la ligne du fond. Laquelle dite propriété fut acquise par Santiago G. Hevia de————

Les améliorations Nos 216-18 rue Marais comprennent un cottage simple couvert en ardoises, contenant six chambres, galerie et cabinet. Dans la cour il y a hangar, citerne, hydrant, etc. Cour, allée sur les côtés et banquette pavées. Tout en bonne condition et rapportant un revenu de vingt dollars par mois.

10° Un certain ilet de terre, ensemble avec les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, et borné par les rues Canal, Rendon, Gasquet et l'avenue Hagan, contenant trente lots, numérotés de un à trente inclusivement, sur un plan fait par E. Surgi et A. Persac, ingénieurs civils, daté le 20 avril 1860, et déposé dans le bureau de Chas Springer, ancien notaire en cette ville attaché à un acte de vente dudit ilet de terre de Mme M. B. Surgi à Joe Hevia, passé pardevant ledit notaire, le 14me jour de juillet 1860, ledit ilet mesurant audit plan trois cent sept pieds onze pouces et deux lignes plus ou moins sur la rue Canal, la même sur la rue Gasquet par une profondeur et face sur chaque l'avenue Hagan et la rue Rendon de trois cent dix neuf pieds huit pouces et deux lignes, plus ou moins mesure américaine. Etant la même propriété acquise par ledit Santiago G. Hevia, décédé, et achetée de Jos. Hevia le 20 octobre 1883 par acte pardevant Amédée Ducatel ancien notaire en cette ville Ledit ilet de terre contenant une grande quantité de remblais qui est emplié et non distribué, et qui est inclus dans la valuation de l'ilet. Banquettes pavées sur la rue Canal et l'avenue Hagan, le pavage en gravois est payé. Une petite distance seulement du chemin de fer de ceinture Nouvelle-Orléans et Carrollton.

11° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations là-dessus, droits voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé se trouvant et étant dans le Deuxième district de cette ville, désigné par le No 20, dans l'ilet No 51, compris entre les rues Douane, Roman, Derbigny et Bienville, sur un plan fait par J. Pilié, daté le 1er jour de mai 1840, et déposé dans le bureau de D. L. McCay, autrefois notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Douane, par cent neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, plus ou moins, entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue Roman par le lot No 19, et de l'autre côté le plus près de la rue Derbigny par le lot No 21; étant la même propriété acquise par ledit Santiago G. Hevia, décédé, le 20 octobre 1883, par acte passé pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville.

VENTES A L'ENCAN

Estalote & Vaz.

Les améliorations Nos 1825-27 rue Douane comprennent résidence double couverte en ardoises, avec dépendances, contenant en tout de chaque côté galeries, vestibules et six chambres. Dans la cour trois citernes, etc. Toutes en bonnes conditions et se loue $3? par mois.

10 0/0 devant être déposés au moment de l'adjudication. Actes de vente devant être fait pardevant Wynne G. Rogers notaire, aux frais des acquéreurs, qui devront aussi payer pour les timbres du revenu des Etats-Unis et les taxes de 1901.

ESTALOTE & VAZ Encanteurs.
BERNARD TITCHE, Avocat.
23 déc—23 30—jan 6 13 20 22 23 24

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coin Mandeville et Roman.

MARDI, 29 JANVIER 1901.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 707 rue Commune.—MARDI, le 29 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 24 décembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Maria Singelven, femme du défunt Philip Kuhn, No 38 376 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Derbigny, (autrefois Prosper), Roman, (autrefois Solidelle), et Marigny mesurant quatre vingt seize pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 122 pieds dix pouces et six lignes sur le côté le plus près de la rue Prosper, et soixante quatorze pieds dix pouces et six lignes de face à rue Solidelle étant portions des lots Nos 13 et 14, et l'entier du lot No 15, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 27 septembre 1859.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois ayant quelque quatre chambres, boulangerie et four, hangar, dépendances, deux citernes, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et toutes autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1901; un dépôt de vingt pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant F. D. Charbonnet notaire aux frais de l'acquéreur.
Sambola & Ducros, avocats.
29 déc—29 30—jan 6 13 20 27 28 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

——:o:——

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Septième District.

C. T. Patterson Co, Ltd., vs Thomas J. Hopper.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63 455—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 24 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 270, borné par les rues Général Ogden, Panola, Spruce et Aigle, désignés par les numéros 18, 19 et 20 sur un plan dudit ilet fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté le 2 avril 1898 et annexé à un acte de vente de Thomas J. Hopper à Baptiste Johnson passé pardevant Mercer W. Patton, notaire le 2 mai 1898, lesquels dits lots mesurant d'après ledit plan comme suit: lots 19 et 20 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et lot No 18 mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Général Ogden sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.
22 déc—22 23 29—jan 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du premier District.

Formant l'encoignure des rues Perdido et Bertrand, (dans l'ilet borné par les rues Prieur et Gravier.)

John Légier, jr. vs Vve John McNulty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 63,690—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Bertrand, Gravier et Prieur, désignés par les numéros un et deux de l'ilet numéro vingt trois, d'après un devis en plan annexé à un acte de partage entre Patrick Connelly et Bernard Chalan, passé pardevant Jas Maureau, ancien notaire, le 9 novembre 1849, (sur lequel plan ou devis les trois lots originairement désignés un, deux et trois du dit ilet No vingt trois, sur un plan fait par L. Bringier, voyer général, daté le 20 avril 1839, dans le bureau de D. L. McCay, ancien notaire, ou subdivisés en quatre lots désignés par les Nos un, deux, trois et quatre) ledit lot No 1 mesurant vingt six pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent dix pieds onze pouces, et face à la rue Bertrand entre lignes parallèles, et ledit lot numéro deux mesurant quarante cinq pieds dix pouces et huit lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent dix pieds deux pouces dans le fond, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert Légier, avocat pour le plaignant.
21 déc—21 22 23 28—jan 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Magasins et Upperline, dans l'ilet borné par les rues Camp et Lyon.

Gary E. Gillis vs Edward A. Mattes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63.773—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 31 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Upperline, Camp et Lyons désignés par les lettres "A" et "B" sur un devis fait par Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté le 25 mars 1887 et annexé à un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 15 juin 1888, d'après lequel, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, quarante trois pieds, cinq pouces et quatre lignes (43' 5" 4"') de face sur la rue Magasins par cent vingt pieds (120 pieds) de profondeur entre lignes parallèles.

Ledit lot A ayant une largeur dans le fond de vingt huit pieds et quatre lignes et formant l'encoignure des rues Magasins et Upperline.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.
29 déc—29 30—janv 6 11 13 26 31